



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
6 septembre 2007
Français
Original : arabe

**Assemblée générale
Soixante et unième session
Point 13 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité
Soixante-deuxième année**

**Lettres identiques datées du 5 septembre 2007,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un tableau statistique indiquant le nombre d'atteintes à la souveraineté du Liban commises par Israël du 1^{er} au 7 août 2007 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, au titre du point 13 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Nawaf **Salam**



**Annexe aux lettres identiques datées du 5 septembre 2007
adressées au Secrétaire général et au Président
de l'Assemblée générale par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Tableau récapitulatif des violations israéliennes
entre le 1^{er} et le 7 août 2007**

Violations aériennes

- Le 1^{er} août 2007, entre 1 h 19 et 5 h 22, un avion de reconnaissance israélien venant de la mer a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr. Il a survolé Beyrouth et sa banlieue, avant de repartir en passant au large de Aalma-al-Chaab.
 - Douze chasseurs de l'armée israélienne venant de la mer ont violé l'espace aérien libanais, dont huit à 10 h 35 au large de Naqoura et quatre à 10 h 42 au large de Batroun. Mettant le cap sur l'est, ils sont arrivés dans les régions de Baalbek et du Hermel. Dix d'entre eux ont survolé les régions de Baalbek, du Hermel et des Cèdres, avant de repartir à 11 h 5 vers la mer au large de Naqoura. Les deux autres ont survolé l'ensemble des régions libanaises avant de repartir à 11 h 40 au large de Tripoli.
 - Entre 11 h 51 et 12 heures, deux chasseurs de l'armée israélienne venant de la mer ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Beyrouth et se sont dirigés vers le sud, avant de repartir au large de Aalma al-Chaab.
 - Entre 10 h 4 et 15 h 30, deux chasseurs de l'armée israélienne ont violé l'espace aérien libanais au-dessus des fermes de Chebaa occupées. Prenant la direction du nord, ils sont arrivés à Rachaya et ont survolé la Bekaa-Ouest et le sud, avant de repartir au large de Aalma al-Chaab.
- Le 2 août 2007, entre 8 h 15 et 15 h 50, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais au large de Aalma al-Chaab. Il a survolé les régions de Rayak, de Baalbek et du sud, avant de repartir en direction des terres occupées.
- Le 3 août 2007, entre 12 h 18 et 16 h 5, un avion de reconnaissance israélien venant de la mer a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr. Il a survolé les régions du sud, avant de repartir au large de Aalma al-Chaab.
 - Entre 12 h 30 et 21 h 30, un avion de reconnaissance israélien a survolé par intervalles la région de Bint el Jbeil et a décrit des cercles entre 16 h 50 et 17 h 30 au-dessus des régions de Zaoutar Est et de Kfar Tebnit.
 - Entre 16 heures et 20 h 15, un avion de reconnaissance israélien venant de la mer a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Naqoura. Mettant le cap sur l'est, il a survolé les régions du sud, avant de repartir au large de Aalma al-Chaab.
 - Entre 18 h 40 et 23 h 55, un avion de reconnaissance israélien venant de la mer a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Saida. Il a mis cap sur l'est et a survolé les régions du sud, avant de repartir au large de Aalma al-Chaab.

- Le 5 août 2007, entre 12 h 15 et 15 h 50, un avion de reconnaissance israélien venant de la mer a violé l'espace aérien libanais au large de Naqoura. Il a survolé les régions du sud, avant de repartir au large de Rmaich.
- Le 6 août 2007, 4 avions de reconnaissance et 22 chasseurs de l'armée israélienne venant de la mer ont violé l'espace aérien libanais comme suit :
 - Entre 8 h 43 et 18 h 27, un avion de reconnaissance venant de la mer a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Damour. Se dirigeant vers le nord-est, il a survolé les régions de Rayak, de Baalbek et de Beyrouth, avant de repartir vers la mer au large de Saida.
 - Entre 15 h 59 et 20 h 10, un avion de reconnaissance venant de la mer a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Tyr. Il a survolé les régions du sud, de Beyrouth et de Jounieh avant de repartir au large de Naqoura.
 - Entre 17 heures et 21 h 5, un avion de reconnaissance venant de la mer a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Tyr. Il a survolé les régions d'Iqlim al Kharroub et de Saida, avant de repartir au large de Naqoura.
 - Entre 18 h 43 et 21 h 5, un avion de reconnaissance venant de la mer a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Aaitaroun. Il a survolé les régions du sud, avant de repartir au large de cette même localité.
 - Entre 12 h 59 et 13 h 28, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au large de Aaitaroun. Ils ont décrit des cercles au-dessus de la mer au niveau de Tripoli et de Chekka, avant de repartir vers le large en direction des terres palestiniennes occupées.
 - Entre 13 h 3 et 13 h 28, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au large de Aaitaroun. Ils ont décrit des cercles au-dessus de la mer au niveau de Tripoli et de Chekka, avant de repartir en passant au large de Rmaich.
 - Entre 13 h 30 et 13 h 55, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au large de Rmaich et sont repartis vers la mer en direction des terres palestiniennes occupées.
 - Entre 13 h 34 et 17 h 7, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au large de Naqoura et ont décrit des cercles entre Beyrouth et Chekka, avant de repartir au large de Tripoli, en direction de la Turquie.
 - Entre 14 h 19 et 14 h 40, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au large de Chekka et ont survolé les régions du sud, avant de repartir au large de Rmaich.
 - Entre 14 h 21 et 14 h 55, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au large de Jbeil et ont survolé les régions du sud, de Chekka et du Hermel, avant de repartir vers la mer au large de Naqoura.
 - Entre 14 h 47 et 17h 17, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace libanais au-dessus de Rmaich et ont décrit des cercles entre le sud et Tripoli. Ils ont ensuite survolé l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir au large de Rmaich.

- Entre 15 heures et 17 h 37, deux chasseurs israéliens venant de la mer ont violé l'espace aérien libanais au large de Naqoura et ont survolé les régions libanaises, avant de repartir au large de Rmaich.
 - Entre 15 h 51 et 18 h 33, deux chasseurs israéliens venant de la mer ont violé l'espace aérien libanais au large de Kfar Kila. Ils ont mis cap sur le nord et ont survolé l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir au large de Aalma al-Chaab.
 - Entre 17 h 22 et 19 h 45, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au large de Kfar Kila. Ils ont mis cap sur le nord et ont survolé les régions entre Chekka et le sud, avant de repartir au large de Rmaich.
 - Entre 19 h 44 et 21 heures, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au large de Aalma al-Chaab. Ils ont mis cap sur le nord et ont décrit des cercles entre Beyrouth et le sud, avant de repartir au large de Rmaich.
- Le 7 août 2007, entre 10 h 30 et 11 h 20, quatre chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au-dessus des fermes de Chebaa. Ils se sont dirigés vers le nord, avant de survoler les régions du sud, du Chouf et de la Bekaa-Ouest, puis sont repartis au large de Naqoura.
- Entre 13 h 30 et 18 h 55, un avion de reconnaissance de l'armée israélienne a violé l'espace aérien libanais au large de Aalma al-Chaab. Il a volé en direction du nord jusqu'à Beyrouth, puis a décrit des cercles entre la capitale et les régions du sud, avant de repartir au large de Naqoura.

Violations maritimes

Néant

Violations terrestres

Néant
